
Dynamique résidentielle - Ville d'Avion

Note méthodologique

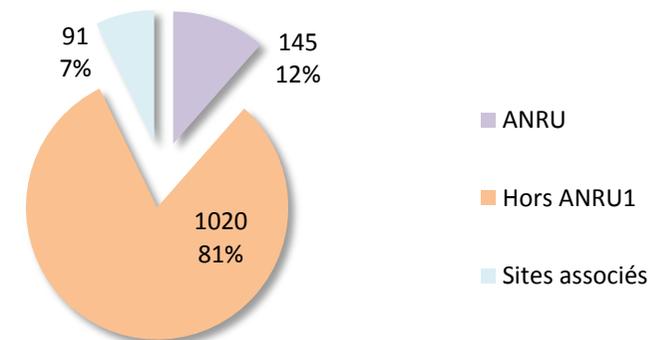
- L'analyse s'appuie sur la base de données des autorisations d'urbanisme fournie par la ville d'Avion.
- Sont intégrés l'ensemble des logements livrés à partir de 2007 ou à venir et ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme accordée ou en cours d'instruction.

1. Quelle est la répartition spatiale des autorisations d'urbanisme sur la ville d'Avion ?

1256 logements ont été livrés ou sont programmés sur le territoire d'Avion depuis 2007.

81% de la production neuve ont été réalisés en dehors du quartier retenus dans le cadre de l'ANRU1 ou les sites associés, soit 1 020 logements. 96% sont le résultat d'une opération groupée (lotissement ou ZAC).

Volume de logements autorisés au regard de la géographie prioritaire

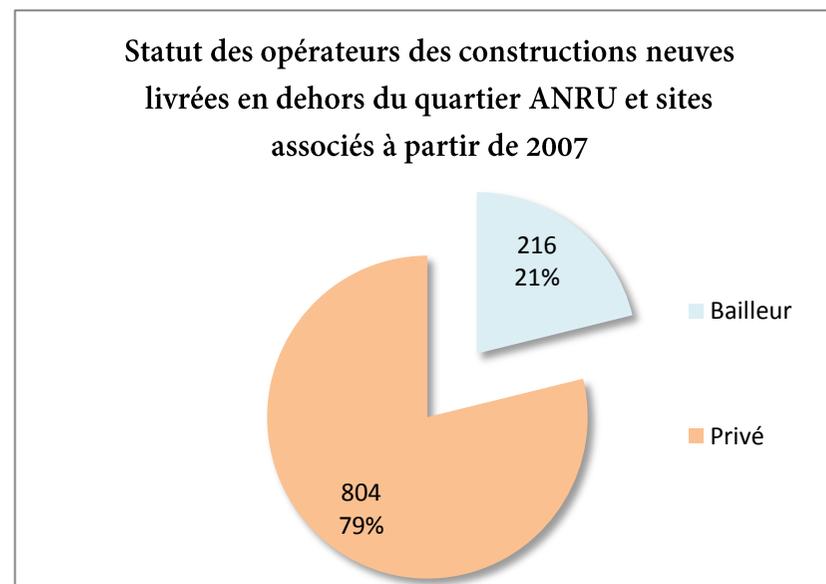
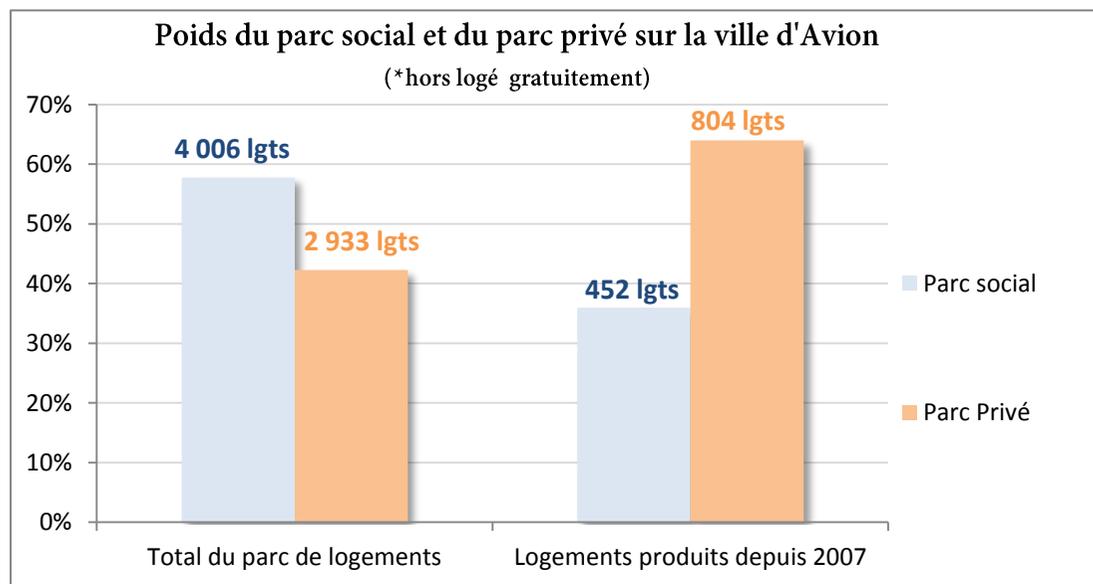


2. Quel est le statut des opérateurs des programmes de logements neufs sur la commune ?

64% des logements neufs sont portés par la promotion privée à l'échelle de la ville, soit 804 logements. Les bailleurs sociaux ont quant à eux produit 452 nouveaux logements sur le territoire communal. La nouvelle production tend ainsi à diversifier le parc de logements sur la commune (55% de logements sociaux)

La totalité de l'offre nouvelle sur le quartier ANRU1 a été portée par les acteurs du monde HLM.

En dehors du quartier ANRU, 79% de la production de logements neufs a été portée par la sphère privée, soit 802 logements contre 218 par les acteurs HLM.



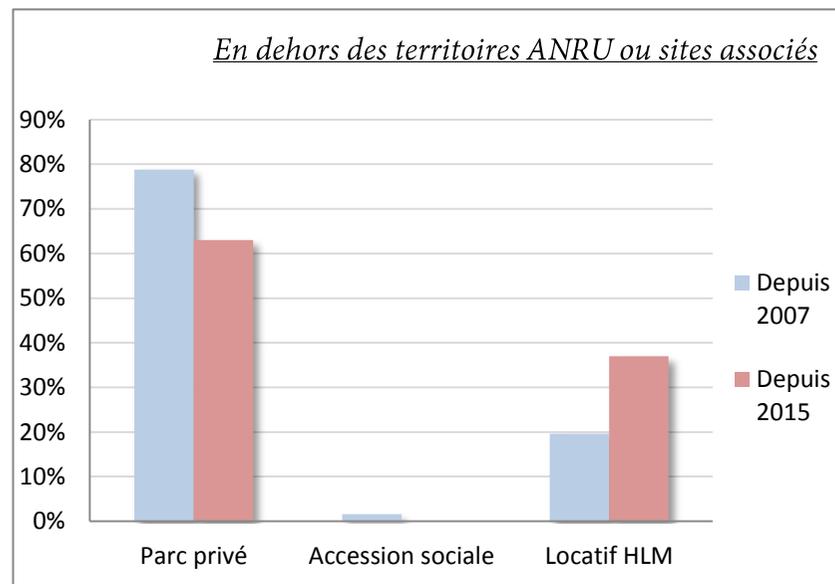
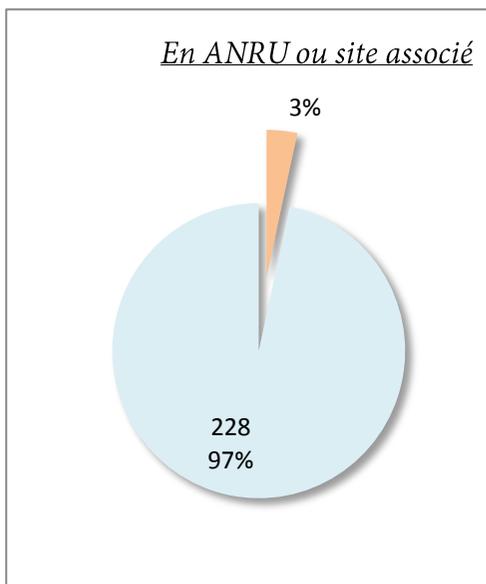
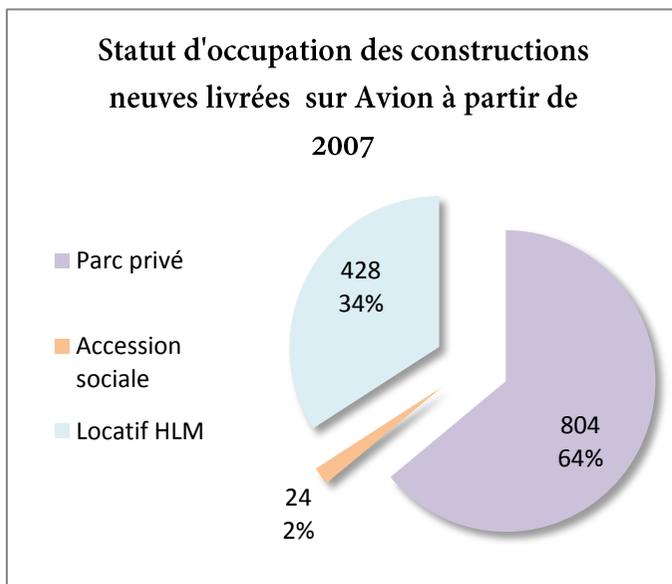
3. Quelle est la nature d'occupation des programmes de logements neufs sur la commune ?

La totalité de la nouvelle offre de logements du parc privé a été construite en dehors de la géographie retenue dans le cadre de l'ANRU1, soit 804 logements.

Au sein de ce quartier prioritaire, 97% de l'offre nouvelle abonde le parc locatif HLM, soit 228 logements. 8 logements en accession sociale ont été construits.

En dehors des secteurs retenus dans le cadre de l'ANRU1, le parc privé représente donc 79% des nouveaux logements produits. 92% de la production HLM depuis 2007 alimente le parc locatif, soit 200 nouveaux logements. 16 maisons en accession sociale ont également été érigées pendant cette période.

Bien que restant majoritaire, la production privée est proportionnellement moins importante (63%) sur la période récente (depuis 2015) au profit du parc locatif HLM (37%).



4. Quelle est la forme des programmes de logements neufs sur la commune ?

La nouvelle offre de logements programmés sur la commune depuis 2007 reflète un équilibre entre habitat collectif (48%) et logement individuel (52%). Cette production tend à rééquilibrer le type de logements disponibles sur le territoire communal (70,9% de logements individuels).

Cette hétérogénéité est similaire au cœur et en dehors des secteurs ANRU.

La production neuve dans le parc privé s'est majoritairement traduite par la construction d'une nouvelle offre en collectif (58%) à l'inverse du parc HLM où la maison individuelle demeure le modèle majoritaire (59% contre 53% sur l'ensemble du parc HLM de la ville).

